

## SYNTHÈSE

### Sociétés civiles et agricoles

#### SCI

Gestion, mise en location ou construction d'immeubles en vue de leur vente ; plusieurs types de SCI (de location, familiale, d'attribution, de construction-vente, de jouissance à temps partagé).

#### SCP

Exercice en commun par des personnes physiques d'une profession libérale réglementée ; mise en commun de moyens matériels et techniques ; la société perçoit les honoraires facturés aux clients et paie les frais de fonctionnement.

#### SCM

Mise en commun de prestations de services ou fourniture de moyens matériels ; chaque associé perçoit ses revenus ; la société n'a pas de ressources propres (pas d'activité).

#### GAEC

Réalisation d'un travail agricole en commun et mise en commun des exploitations ; capital social de 1 500 € minimum ; tout apport possible ; formalités classiques + agrément préfectoral obligatoire ; 2 à 10 associés (dont un gérant), personne physique, majeure, agriculteur travaillant dans le GAEC ; responsabilité des dettes sociales dans la limite de 2 fois leur part dans le capital social ; responsabilité personnelle et indéfinie des faits de l'activité professionnelle ; causes communes de disparition.

#### EARL

Réalisation d'un travail agricole en commun et regroupement souvent familial ; capital social de 7 500 € minimum ; tout apport possible ; formalités classiques + agrément préfectoral obligatoire ; 1 à 10 associés (dont un gérant), associé responsable des dettes sociales à hauteur de son apport ; causes de disparition communes et spécifiques (gérant plus exploitant, capital inférieur au minimum légal, nombre de parts sociales des associés exploitants n'excède plus la moitié du capital social).